CANADA

(Action collective)

PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC COUR SUPÉRIEURE

No: 200-06-000242-209

KIM CHEVRETTE

et

HUGO CHAREST

et

BRIGITTE SOUCY

Demandeurs

C.

FCA CANADA INC.

Et

LA BANQUE NOUVELLE-ÉCOSSE DE

LA

et

KIA CANADA INC.

et

BANQUE DE MONTRÉAL

Défenderesses

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER
LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE
ET POUR SE VOIR ATTRIBUER LE STATUT DE REPRÉSENTANT

(Art. 206 et 585 C.p.c.)

À L'HONORABLE NANCY BONSAINT (J.C.S.), SIÉGEANT EN DIVISION DE PRATIQUE, DANS ET POUR LE DISTRICT DE QUÉBEC, LES DEMANDEURS EXPOSENT RESPECTUEUSEMENT CE QUI SUIT :

 Les demandeurs requièrent la permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentants afin d'ajouter à titre de demanderesse Mme Brigitte Soucy.

2. Il est dans l'intérêt de la justice et de celui des membres que le tribunal accorde aux demandeurs la permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective.

3. Les modifications envisagées par les demandeurs sont utiles, n'ont pas pour conséquence d'entraîner une demande entièrement nouvelle, ne dénaturent en rien l'objet du litige et ne changent pas les questions en litige.

4. La présente demande pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective est bien fondée.

POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL:

ACCUEILLIR la présente demande pour permission de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentants.

PERMETTRE aux demandeurs de modifier la demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour se voir attribuer le statut de représentants selon la demande modifiée annexée aux présentes.

LE TOUT sans frais, sauf en cas de contestation.

Québec, le 22 janvier 2021

Québec, le 22 janvier 2021

Me David Bourgoin

dbourgoin@bga-law.com

BGA inc.

Avocat des demandeurs

Me Maxime Quellette

m.ouellette@agfavocats.com

Garnier Ouellette, Avocats

Avocats des demandeurs

No. 200-06-000242-209

(Action collective)

KIM CHEVRETTE
Et
HUGO CHAREST

Demandeurs

ဂ

FCA CANADA INC.

Ţ

LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ц

KIA CANADA INC.

BANQUE DE MONTRÉAL

Défenderesses

DEMANDE POUR PERMISSION DE MODIFIER LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE ET POUR SE VOIR ATTRIBUER LE STATUT DE REPRÉSENTANT

ORIGINAL

Me Maxime Ouellette
Garnier Ouellette, Avocats
1085, avenue Louis-St-Laurent
Québec (Québec) G1R 2W8
Tél.: 418-647-3939

BR1203

Fax: 418-649-7125

Notre dossier: 11 875-1